

# PHILIPS

Documentation diffusée par  
*Service S.A.*

Siège Social : 20, Avenue Henri-Barbusse  
93 - BOBIGNY

Tél. : 845-27-47

Classement { Saison 1967/1968  
Classeur : Enregistrement

LECTEUR DE CASSETTE AUTO

N 2600/00



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Vitesse de défilement	4,75 cm/sec (17/8"/sec)
Tension d'alimentation	11 - 16 V(-à la masse)
Dimensions	160 × 175 × 55 mm
Poids	1,4 kg
Largeur du ruban	3,81 mm
Nombre de pistes	2
Tension de sortie	500 mV, 20 kΩ
Gammes de fréquences	60 - 10.000 Hz ± 6 dB
Consommation maximum	140 mA

### Transistors

TS 1 (BC 149/B)	Pré-amplificateur
TS 2 (BC 148/B)	Pré-amplificateur
TS 201 (BC 147)	Transistor de commutation pour relais
TS 301 (BC 148/B)	Réglage du régime pour moteur
TS 302 (AD 162)	Réglage du régime pour moteur

### Diodes

GR 201 (OA 91)	Diode de réglage pour relais
GR 202 (BA 114)	
GR 303	Réglage du régime pour moteur
GR 302 (BA 114)	
GR 301	

### INSTRUCTIONS DE LUBRIFICATION

**Shell Tellus 33** (Z 08 019)  
Axe des plateaux porte-bobine (rep. 64 et 67)  
Axe du volant (rep. 72)  
Axe du galet (rep. 93)  
Axe du rouleau (rep. 96)

**Lubrifiant 10** (Z 08 021)  
Utiliser le lubrifiant 10 pour les parties métalliques de frottement.

INFORMATIONS SERVICE									
----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--



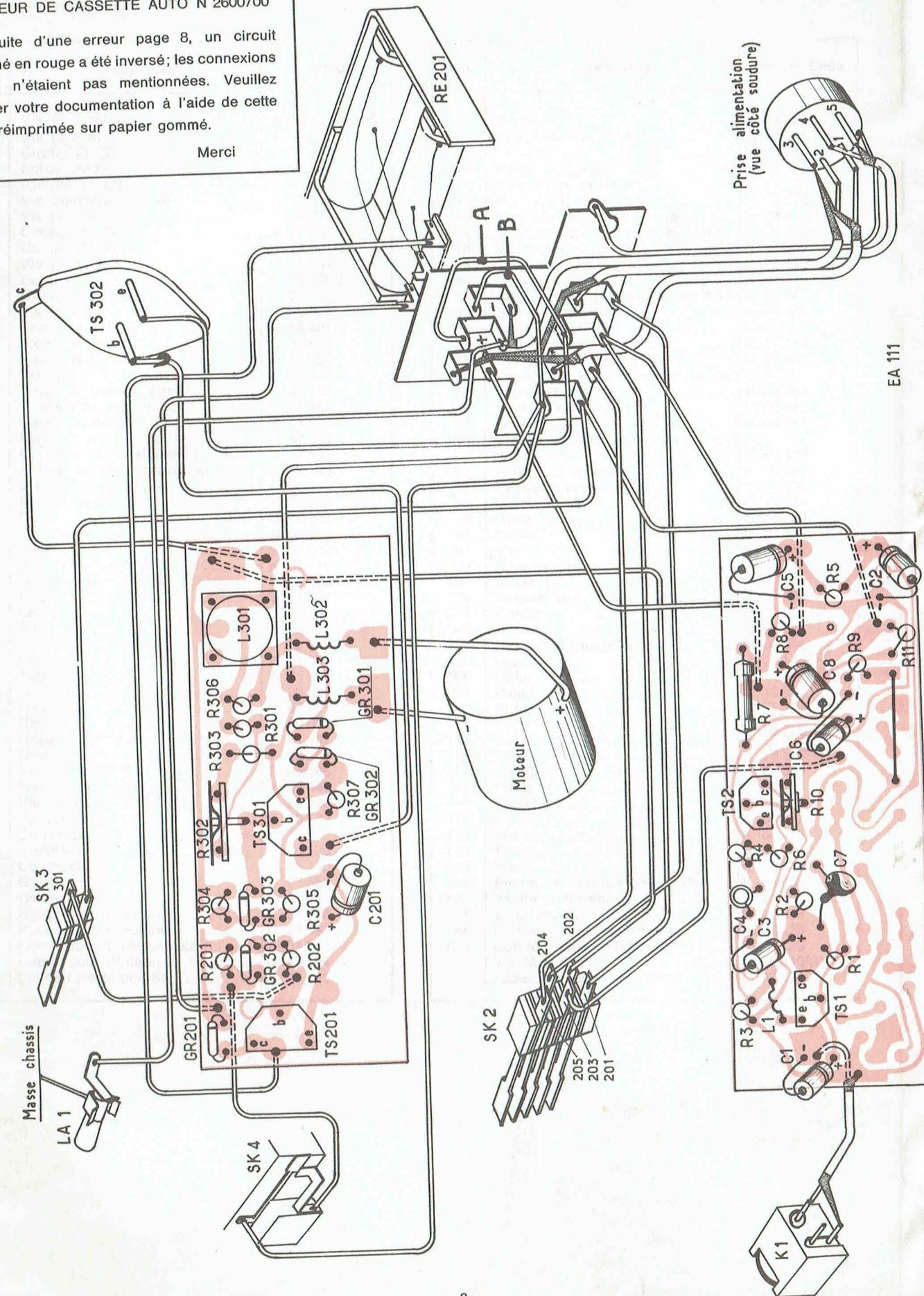
**PHILIPS "Eclairage - Radio - Ménager"** — Société Anonyme au Capital de 100 Millions de Francs  
Siège Social : 50, Avenue Montaigne - PARIS - VIII<sup>e</sup> — Registre du Commerce Seine 62 B5173  
Strictement confidentiel — Document uniquement destiné aux commerçants chargés du Service Philips. — Reproduction interdite.

EA 7-16

LECTEUR DE CASSETTE AUTO N 2600/00

Par suite d'une erreur page 8, un circuit imprimé en rouge a été inversé; les connexions A et B n'étaient pas mentionnées. Veuillez rectifier votre documentation à l'aide de cette page réimprimée sur papier gommé.

Merci



EA 111

## INSTRUCTIONS DE RÉPARATIONS

### I. - Démontage (fig. 3).

- Déconnecter le cordon.
  - Desserrer les quatre vis rep. 15 et retirer l'équerre de montage.
  - Retirer les boutons de commande rep. 35 et 36 de l'appareil.
  - Desserrer les deux vis rep. 38 et enlever le capot rep. 37.
  - Desserrer la vis rep. 120 et l'écrou rep. 34, ce qui permet d'enlever le panneau frontal rep. 122.
  - Desserrer les trois bagues de serrage rep. 121 retenant les deux parties du coffret.
  - Il est dès lors possible de séparer les deux parties du coffret.
- Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.

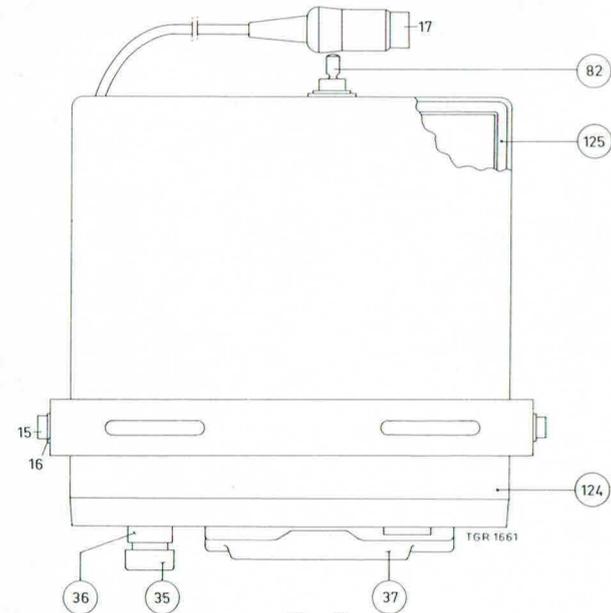


Fig. 3

### II. - Remplacement de la courroie rep. 31 (fig. 1).

- Desserrer les deux vis rep. 33 et enlever la plaque de recouvrement rep. 322 du corps du moteur.
  - Desserrer la vis rep. 33 et enlever l'étrier du palier inférieur rep. 314. (Faire attention au palier de butée rep. 73.)
  - Il est ensuite possible de remplacer la courroie.
- Lors du montage, veiller à ce que la courroie n'entre pas en contact avec de la graisse.

### III. Remplacement de la courroie rep. 104 (fig. 1).

- Suivre les instructions du paragraphe II.
- Retirer le ressort de traction rep. 49.
- Il est maintenant possible de retirer la courroie rep. 104 par dessous l'étrier rep. 101.

### IV. - Remplacement du volant rep. 72 (fig. 1).

- Desserrer les vis rep. 33 et 75 puis enlever l'étrier du palier inférieur rep. 314. (Faire attention au palier de butée rep. 73.)
  - Détacher les deux courroies du volant.
  - A présent, on peut aisément remplacer le volant.
- Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.

### V. - Contrôle du réglage en hauteur du volant.

Pour la fixation de l'étrier de palier inférieur rep. 314, il faut veiller à ce que les rainures de la poulie se trouvent au même niveau que ceux de la poulie du moteur et du galet d'entraînement rep. 93.

La vis rep. 75 permet de régler la hauteur du volant.

### V. - Remplacement de la poulie d'entraînement rep. 93 (fig. 1).

- Retirer la rondelle rep. 48 pour la fixation de l'étrier rep. 101.
  - Détacher le ressort de traction rep. 49.
  - Retirer la rondelle rep. 68 pour la fixation du galet d'entraînement rep. 93.
  - Il est maintenant possible d'enlever l'étrier rep. 101.
  - Détacher la courroie rep. 104 du galet d'entraînement.
  - On peut maintenant enlever le galet d'entraînement entre les étriers rep. 312 et 319.
- Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.

### VII. - Remplacement de l'étrier du galet rep. 97 (fig. 1).

- Procéder comme au paragraphe VI.
  - Enlever le galet rep. 96.
  - Maintenant, il est possible de remplacer l'étrier rep. 97
- Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.

### VIII. - Remplacement du galet caoutchouc rep. 108 (fig. 1).

- Retirer le volant (voir paragraphe IV).
  - Décrocher le ressort de traction rep. 91.
  - Détacher le circlip rep. 3 pour la fixation du levier rep. 111.
  - Maintenant il est possible d'enlever simultanément le levier rep. 111, l'étrier rep. 110 et le galet rep. 108.
  - Retirer la rondelle rep. 109.
  - Il est maintenant possible de remplacer le galet rep. 108.
- Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.

### IX. - Remplacement de l'équerre de commande rep. 88 (fig. 1).

- Enlever les plaques de recouvrement rep. 57 et rep. 58 du compartiment à cassette.
  - Retirer la réglette métallique rep. 320.
  - Détacher le circlip de serrage de l'équerre.
  - Retirer le ressort rep. 87.
  - Enlever le guide rep. 60.
  - Puis il est possible d'enlever l'équerre complète avec galet presseur, tête de reproduction et ressort de freinage.
- Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.

### X. - Remplacement du ressort de frein rep. 81 (fig. 4).

- Procéder comme au paragraphe IX.
- Découper les ressorts de freinage ancien et nouveau, comme l'indique la figure 4.
- Le ressort de freinage comporte deux trous. Poser le nouveau ressort de freinage sur l'ancien, si bien que les deux trous se recouvrent totalement.
- Il est dès lors possible de souder l'ancien ressort sur le nouveau.

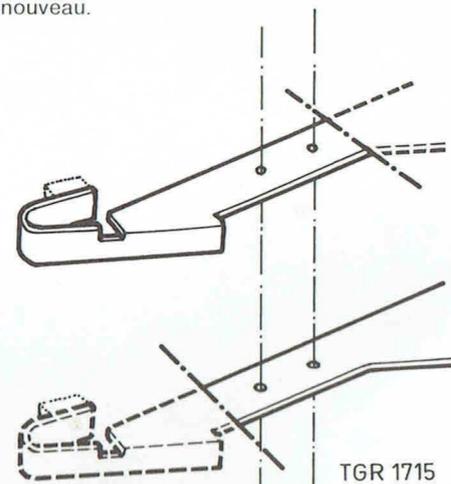


Fig. 4

### XI. - Remplacement du tiroir rep. 42, du ressort rep. 43 et du disque rep. 44 (fig. 1).

- Retirer le ressort de traction rep. 40, le circlip de blocage de la pièce 41, le ressort de traction rep. 62.
  - Il est possible d'enlever le levier rep. 41.
  - Retirer l'étrier rep. 303.
  - Il est ensuite possible de remplacer rep. 42, 43 et 44.
- Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.

### XII. - Remplacement des plateaux porte-bobines rep. 64 et 67 (fig. 1).

- Retirer les plaques de recouvrement rep. 57 et 58 du compartiment à cassettes.

## RÉGLAGES ET CONTROLES MÉCANIQUES

### Levier du galet presseur (fig. 6).

L'effort nécessaire pour dégager le galet presseur, rep. 83 en position de « reproduction », de l'axe d'entraînement, doit être compris entre 150 et 190 g.

On peut régler cette force en accrochant l'extrémité du ressort de tension 86, dans un autre trou.

En position de reproduction, la distance entre le levier du galet presseur rep. 85 et la cosse A doit être de 0,3 mm environ. Cette distance est réglable par courbure de l'étrier rep. 312.

En bobinage rapide, le galet presseur doit se dégager de 1 à 2 mm de l'axe d'entraînement.

On peut régler cette distance à l'aide de l'étrier rep. 312.

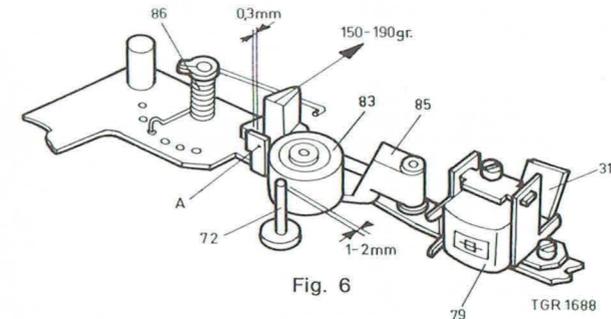


Fig. 6

### Galet caoutchouc rep. 108 (fig. 7).

Avant de procéder à ce contrôle, il faut vérifier le réglage précédent.

En position de reproduction, la distance entre le levier rep. 111 du galet caoutchouc et la cosse rep. 88 doit être de 1 à 2 mm. On peut régler cette distance en courbant légèrement la cosse.

En bobinage rapide, le levier rep. 111 du galet caoutchouc doit tourner de plus de 1 mm dans le sens de la flèche.

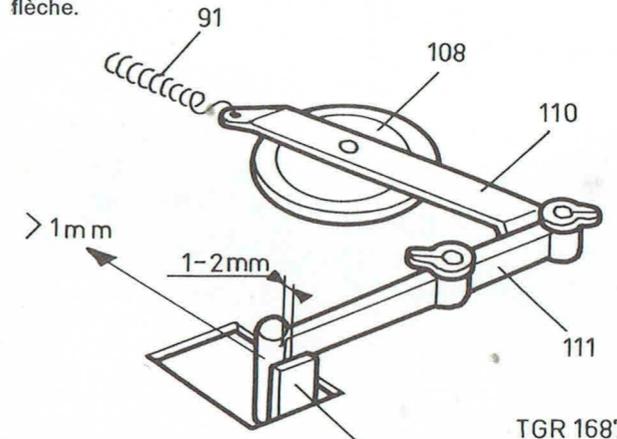


Fig. 7

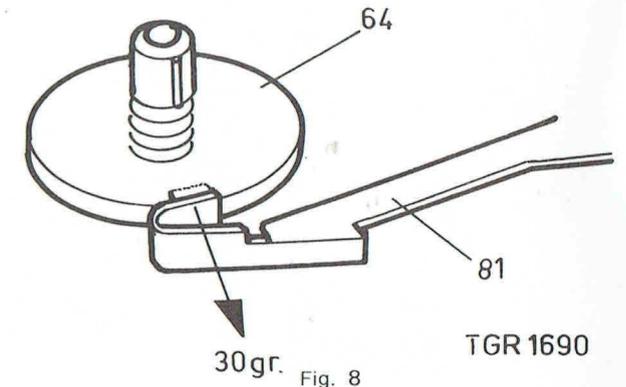
- Enlever les capots rep. 66.
- Il est possible de remplacer aisément les plateaux à bobines.

### XIII. - Remplacement du palier de volant rep. 90.

- Retirer le volant.
  - Enlever les vis de fixation du palier.
- Il est désormais possible de remplacer le palier. Le montage s'effectue dans l'ordre inverse.
- Lorsque le palier a été démonté, il faut veiller à ce qu'il soit à nouveau ajusté, de sorte que l'axe du volant soit d'aplomb sur le sens de défilement.
- Pour l'ajustage du volant, se reporter au chapitre « Réglages mécaniques et contrôles ».

### Equerre de freinage rep. 81 (fig. 8).

En position de reproduction, le feutre sur l'équerre de freinage doit s'appliquer contre le plateau à bobine antérieur avec une force d'environ 30 g. On peut régler cette force en courbant l'équerre de freinage.



30gr. Fig. 8

### Accouplement à friction (fig. 9).

Il se peut que la bande ne soit pas enroulée dans la cassette ou qu'elle y soit enroulée de façon irrégulière. La bande qui est entraînée par l'axe d'entraînement peut, de ce fait, être endommagée.

Deux causes peuvent être à l'origine de ce défaut :

- friction d'emboîtement trop faible,
- trop de frottement dans la cassette.

Pour déterminer la cause du défaut, il faut d'abord mesurer le couple de la friction d'emboîtement. Pour ce faire, procéder comme suit : mettre une cassette de mesure (U 08 039 - fig. 9) dans l'appareil. Mettre l'appareil en service et vérifier si le couple de la friction est bien compris entre 30 et 50 g/cm. Si le couple est trop faible, il faut

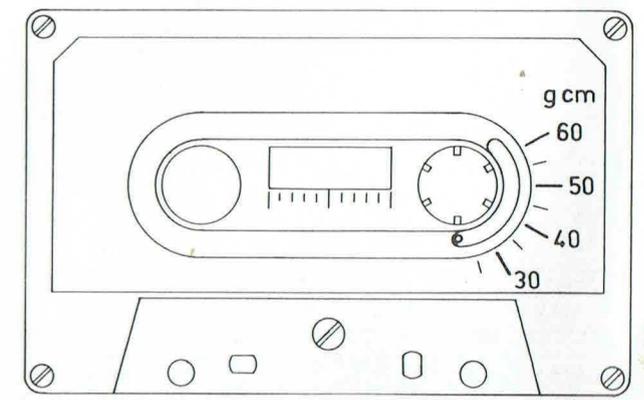


Fig. 9

TGR 1709

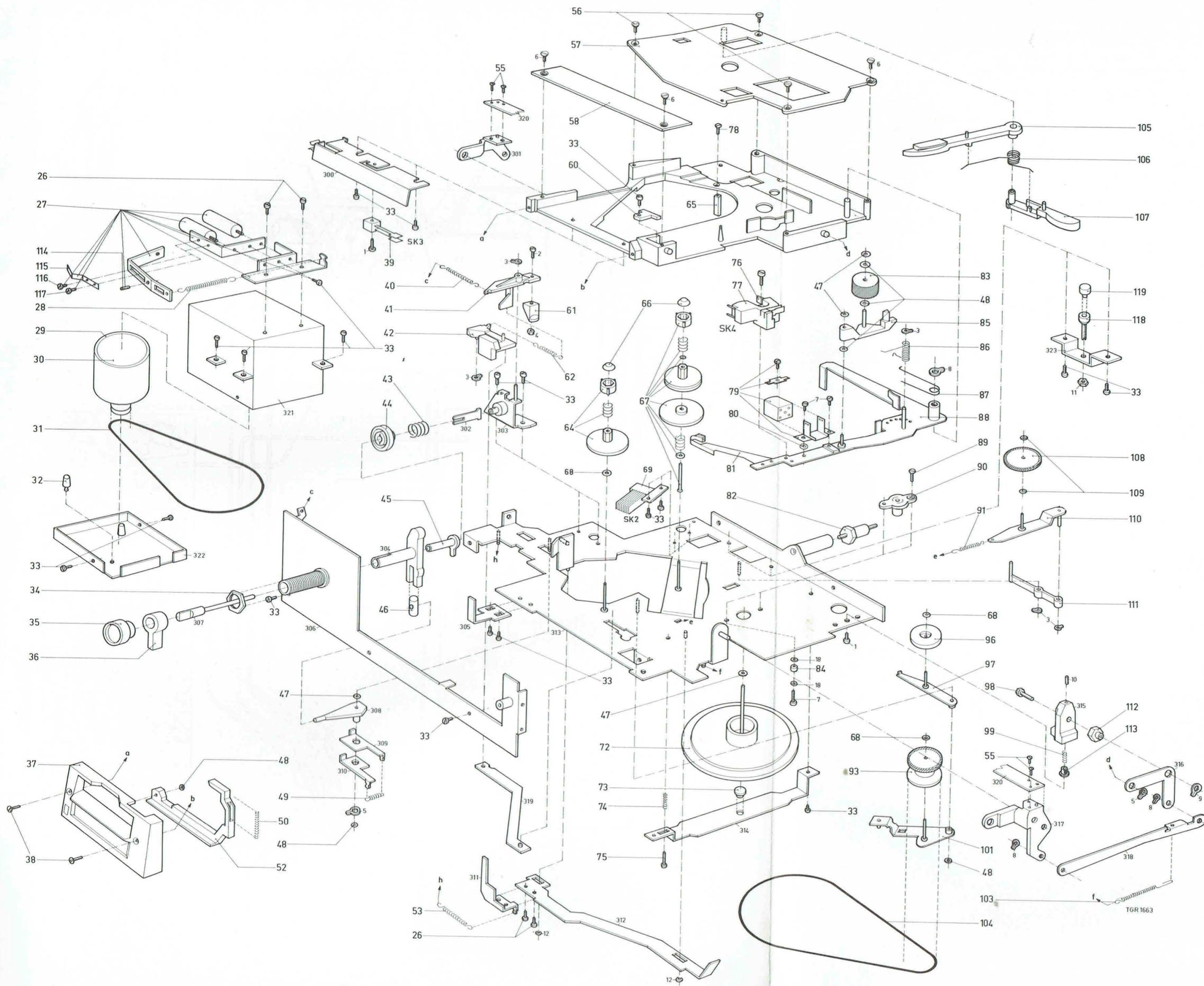


Fig. 1

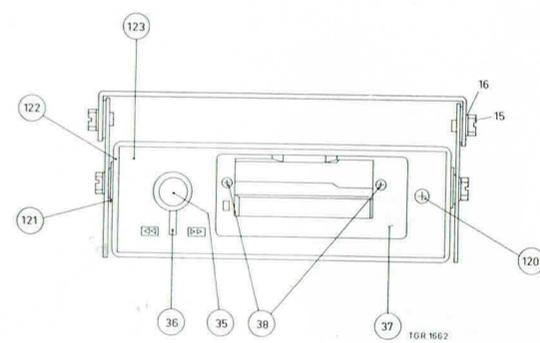


Fig. 2

d'abord mesurer la pression de la poulie rep. 108 contre le plateau à bobine rep. 67. Cette pression, mesurée à l'axe de la poulie, doit se situer entre 90 et 110 g. Si cette force est correcte et que le couple de la friction est encore trop faible, il conviendra de procéder à son remplacement.  
La friction d'embobinage doit encore être vérifiée après le remplacement.

**Réglage du volant (fig. 10).**

Le guide-bande, la tête de reproduction et le galet presseur étant toujours alignés, l'axe d'entraînement constitue le seul composant qui permette d'ajuster le défilement du ruban. Cet axe d'entraînement doit être perpendiculaire au sens de défilement de la bande. A cet effet, il faut utiliser le gabarit d'ajustage Z 00 030 (voir fig. 10).

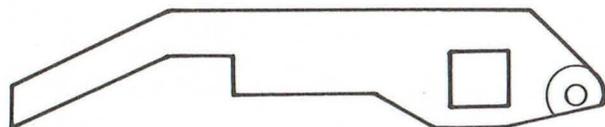


Fig. 10

**Ajustage (fig. 11).**

Enlever le capot rep. 57 du compartiment à cassette et brancher l'appareil dans la position de reproduction. Passer le gabarit par dessus l'axe d'entraînement tout en retirant le galet presseur.  
Le gabarit doit coulisser sans frottement dans les guide-bandes comme le montre la fig. 11. S'il n'en est pas ainsi, la vis rep. 89 permettra l'ajustage de la position de l'axe d'entraînement.

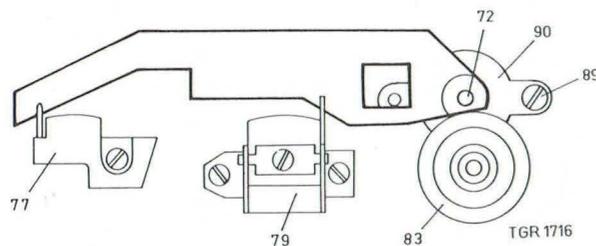
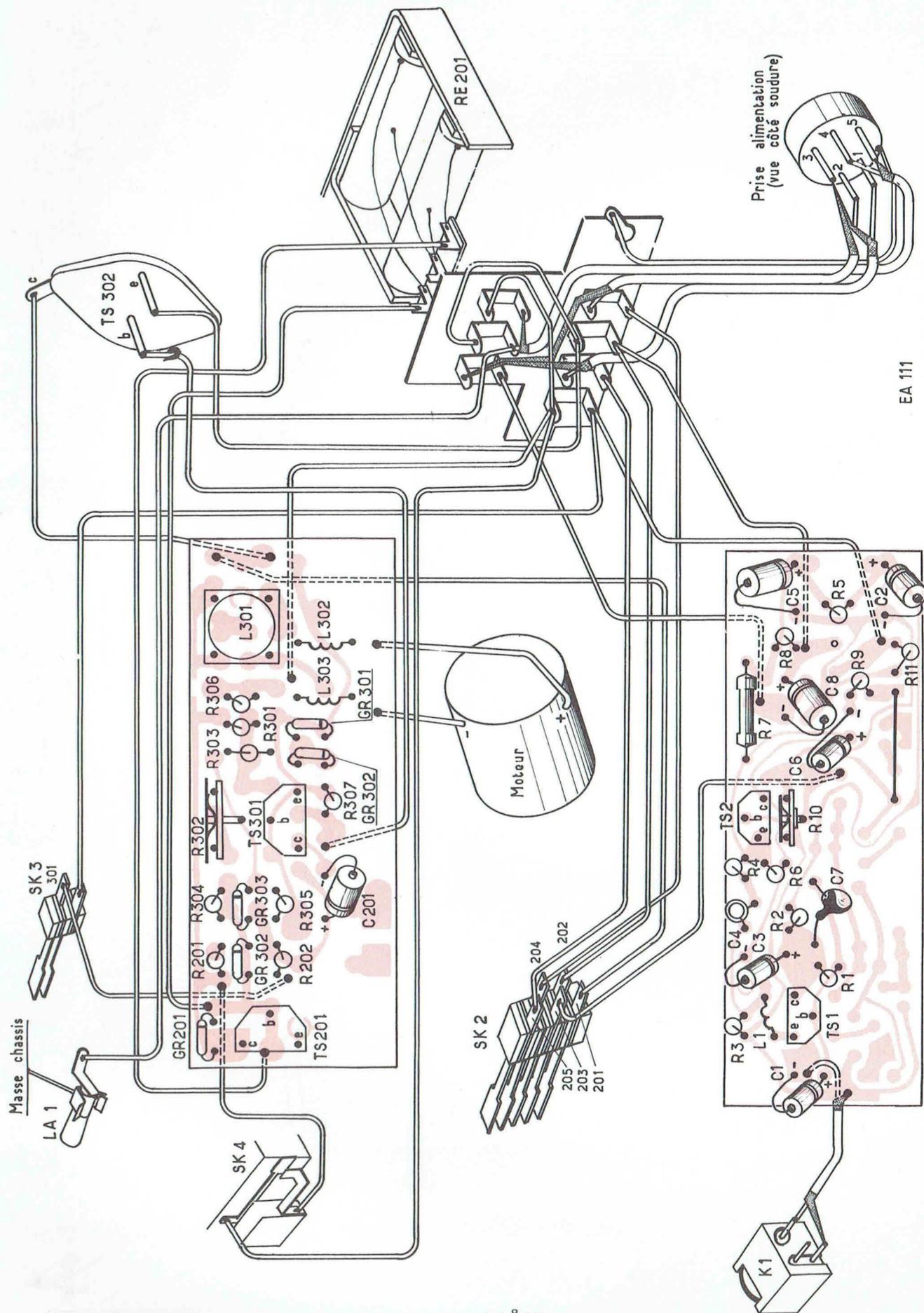
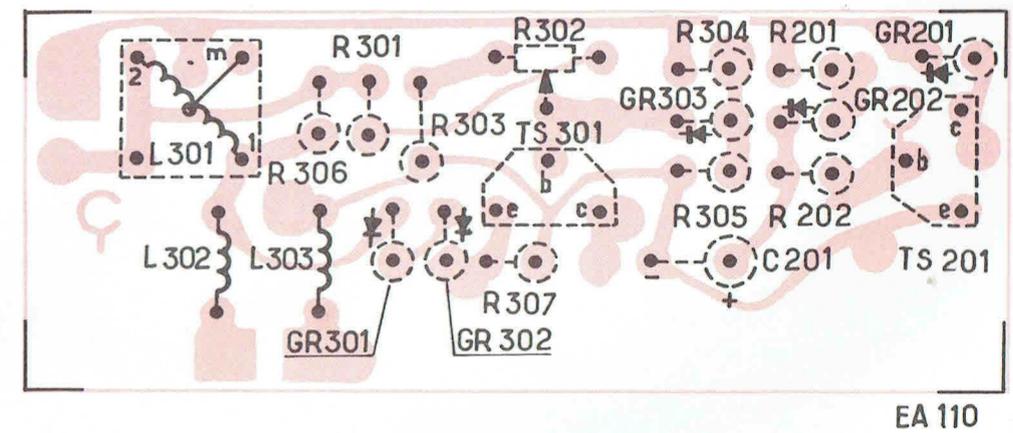
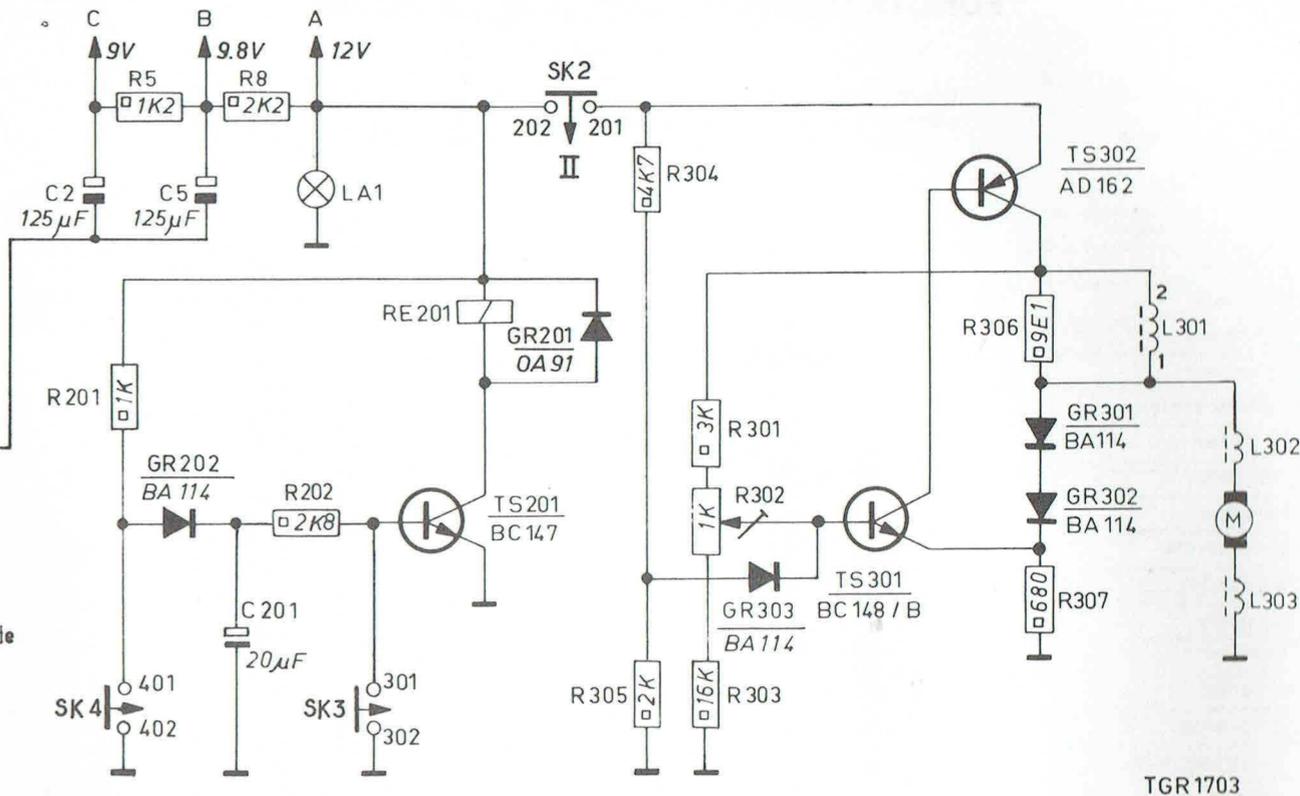
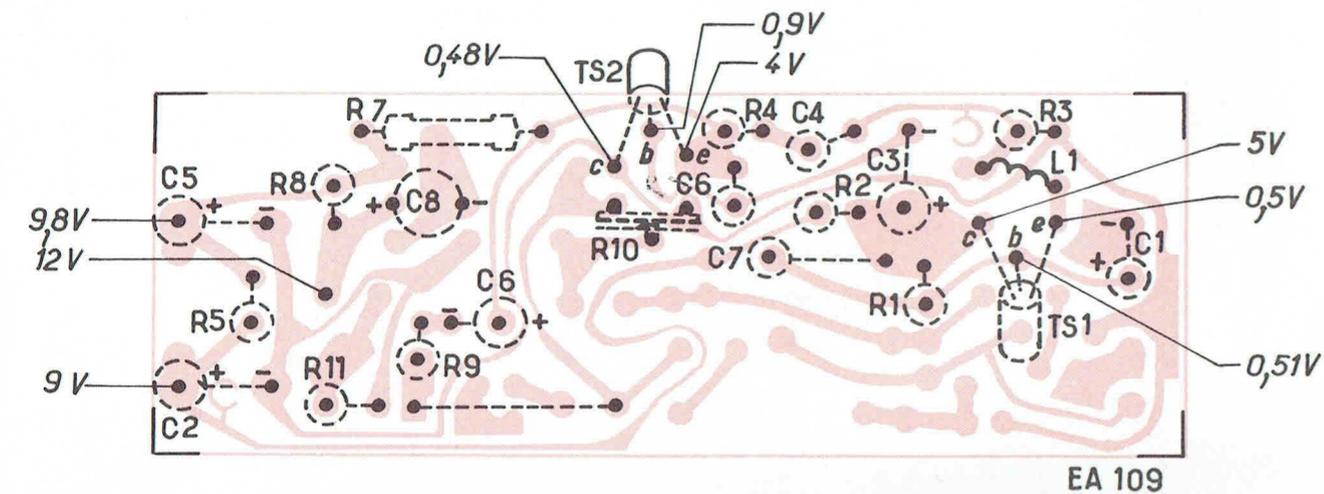
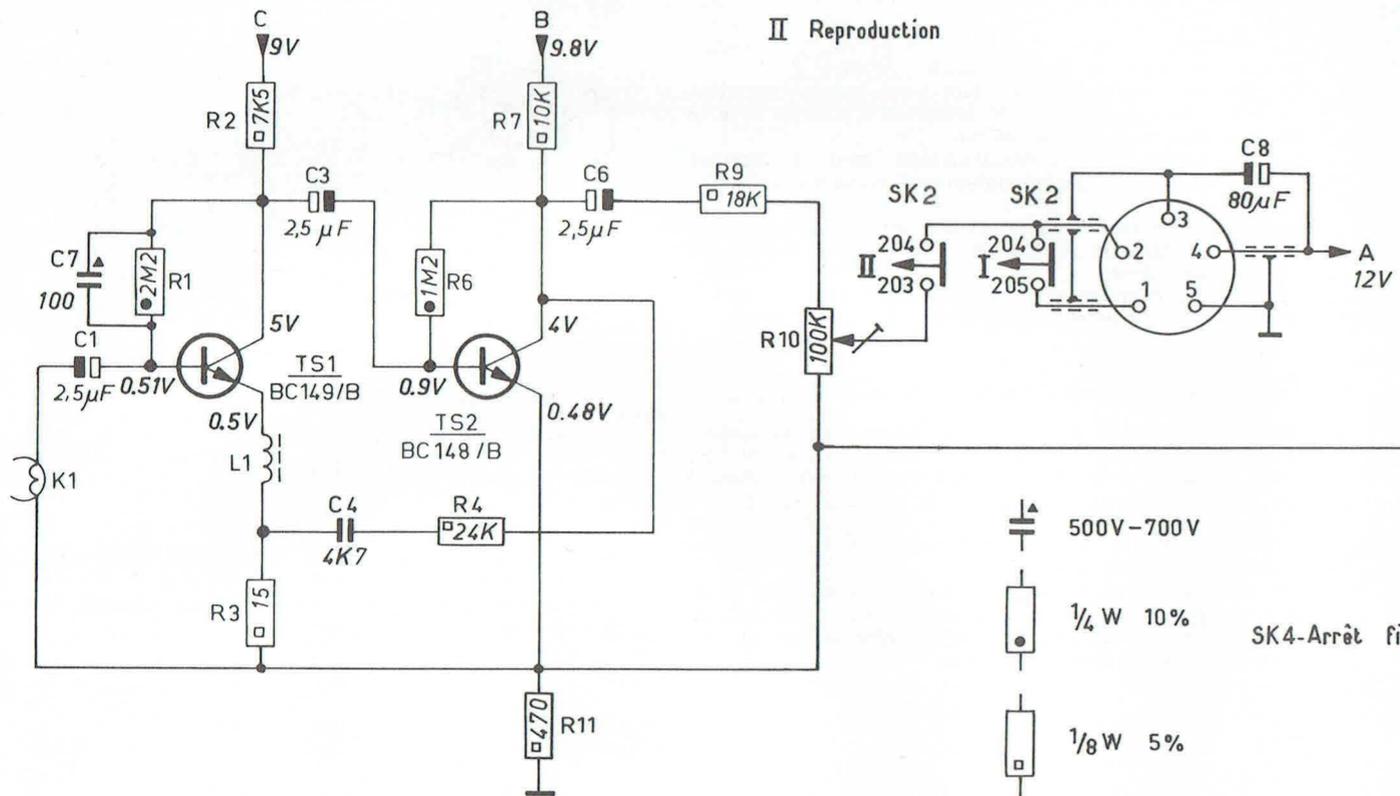


Fig. 11



EA 111

L	1.											201.5.											304.305.301.302.303.											301.302.303.										
R	1.	2.	3.	4.	6.	7	11.	9.10	8											202.											306.307.													
C	1.	7.	3.	4.	6.	8.	5.201.											2.											5.201.															





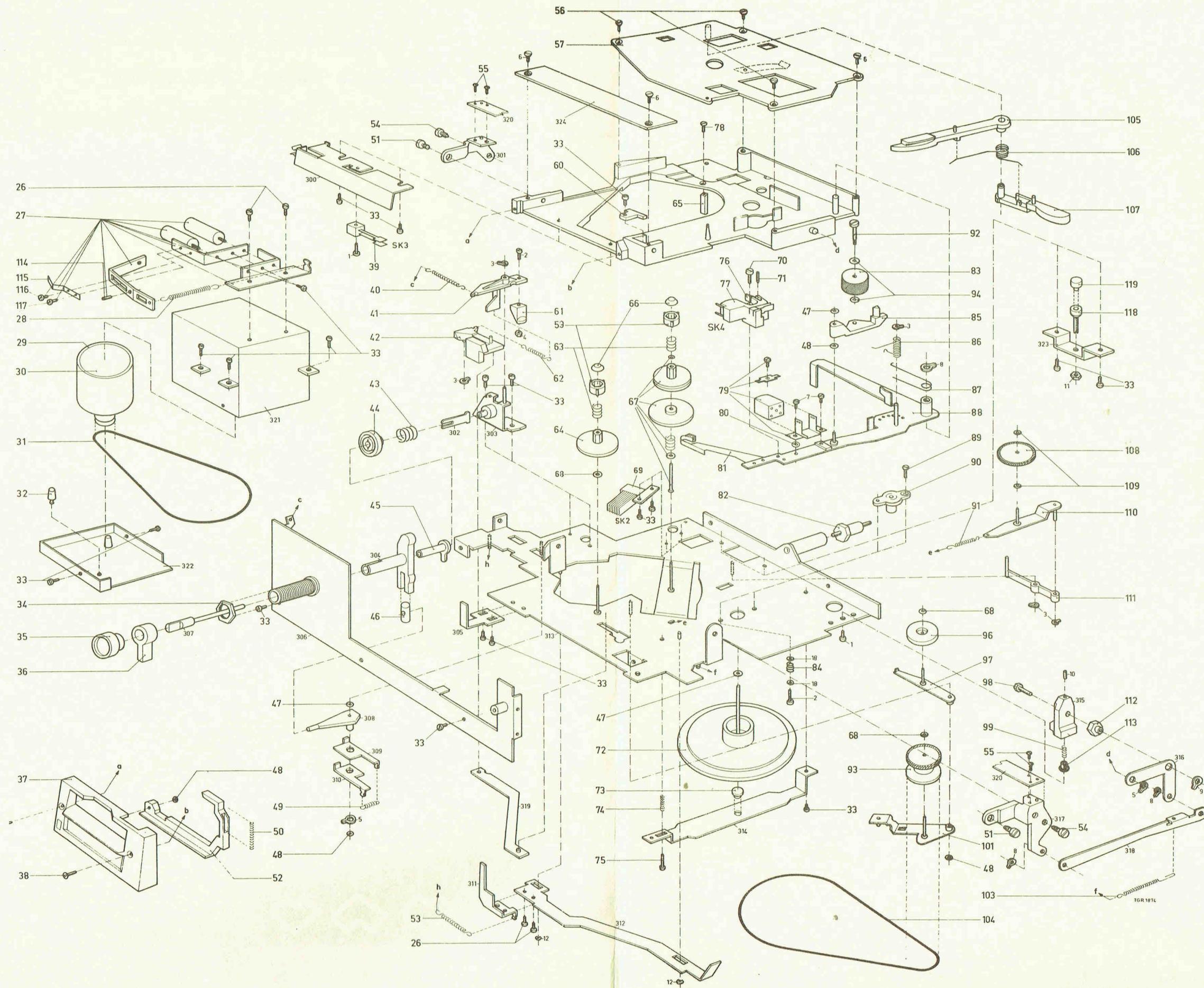


Fig. 1

CS13971

OBJET :

Les modifications suivantes sont apportées à la documentation Service se rapportant à l'appareil susmentionné :

1. La bague en néoprène rep. 84 servant au réglage du volant, est remplacée par un ressort de compression (n° de code V 02 219).

On obtient ainsi une plus grande stabilité du volant.

La vis rep. 7, pour la fixation du palier rep. 90 devient 2 x 8 mm.

2. Une entaille a été pratiquée dans le couvercle du boîtier du moteur, afin d'éviter que la courroie ne frôle le couvercle.

3. Rep. 58 est supprimé de la liste des composants mécaniques ; il s'agit maintenant d'un étrier métallique qui n'est plus fourni par le Dépt. Service. Rep. 58 de la vue éclatée passe en rep. 324 (fig. 1).

4. La vis de fixation du guide-bande, rep. 77, est fournie sous le N° de code K 60 147 et passe en rep. 70.

Le guide-bande est fourni sans SK4.

La coulisse rep. 76, est fixée à l'aide d'une tige filetée, rep. 71 (n° de code K 61 067).

5. Les plateaux à bobine, rep. 64 et 67 sont désormais fournis sans ressort de pression ni entraîneur. Ces composants peuvent être fournis séparément :

Ressort de pression rep. 63 O 19 129  
 Entraîneur rep. 59 U 49 200

Les modifications suivantes ont été apportées aux appareils estampillés à partir de la semaine de production 42-67.

1) Le galet presseur (rep. 83) est désormais fixé à l'aide d'une vis spéciale.

Le galet presseur et le levier presseur sont modifiés. Les références sont restées inchangées étant donné que l'ancien levier n'est plus fourni par le Dépt. Service.

En cas de remplacement du galet, il faudra également procéder au remplacement du levier presseur.

Galet presseur, rep. 83 U 11 437  
 Levier presseur rep. 85 U 03 441  
 Vis rep. 92 K 64 422  
 Bague, rep. 94 K 69 151

2) Les étriers-charnière du compartiment cassette (rep. 301 et rep. 317) sont désormais fixés à l'aide de vis spéciales.

Vis rep. 51 K 64 423  
 Vis rep. 54 K 64 424

3) Afin de pouvoir aisément enfoncer la cassette dans le compartiment, on a pourvu le couvercle, rep. 57, d'un ressort à lame. La référence du couvercle reste inchangée.

Veuillez inclure les modifications de référence susmentionnées à la liste des composants mécaniques.

**ERRATUM**

Pour bobine L 301 le n° de code est G 01 151 au lieu de G 07 121.

EA 1221  
 5/9/68

Informations déjà publiées

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--